



Santé publique

## Le relèvement du numerus clausus ne règle pas tout...

**P**hilippe Douste-Blazy, le ministre de la santé, s'est engagé à faire passer le numerus clausus d'étudiants en médecine à 7 000, contre 5 600 actuellement, soit un retour aux effectifs de 1980 (7 121).

Il reste quand même à fixer un calendrier. Et pour autant, cela ne garantit pas que les futurs médecins vont choisir les spécialités et les zones géographiques qui sont désertées... Il reste à prendre d'autres mesures, « notamment lors de l'internat, pour que les futurs médecins soient mieux répartis sur le territoire et entre les différentes spécialités » (*Le Monde* du 4 mai 2004).

Dans son édition des 30 avril et 2 mai 2004, *Ouest-France* interroge le Dr Luc Duquesnel, président du Syndicat des médecins libéraux de la Mayenne (SML), sur cette augmentation du numerus clausus (mais pas le Conseil de l'Ordre !). Pour le Dr Duquesnel, « c'est une mesure positive, même si (...) ses premiers effets sur le nombre de médecins exerçants ne se feront sentir

que dans une douzaine d'années » du fait de la longueur des études. Bref, à court terme, cela ne résout rien pour la Mayenne où, selon le Dr Duquesnel, il ne s'agit pas seulement d'attirer les nouveaux médecins, mais aussi de « maintenir en place les généralistes présents ». Dans tous les cas, le Dr Duquesnel est contre toutes mesures autoritaires qui limiteraient la liberté d'installation (un point de vue que tous ne partagent pas).

Dès lors, pour le président du SML, « la volonté de changer les choses doit être nationale » (avec des financements qui suivent) et, dans un second temps, « notre département doit fournir des efforts supplémentaires »... Tout en réglant le problème des gardes de nuit...



Ecologie

## Gué-de-Selle et la Rincerie : invitation à la découverte

Dans son n° 145 de mai 2004, *Combat Nature* (revue des associations écologiques et de défense de l'environnement) propose son habituelle rubrique consacrée à la vie associative dans les départements. Pour la Mayenne, Mayenne Nature Environnement (MNE) a choisi d'évoquer deux « excellents sites pour observer les oiseaux migrateurs et hivernants » :

l'étang de Gué-de-Selle, à Mézangers, et celui de la Rincerie, à Ballots.

De septembre à mars, explique MNE, ces deux étangs accueillent des populations importantes de canards : « essentiellement des centaines de colverts et des dizaines de fuligules milouin et morillon. Mais

d'autres espèces y sont observées au cours de l'hiver, en quantité plus ou moins importante : canard chipeau, pilet, souchet, siffleur, et la sarcelle d'hiver ». Sans

oublier mouettes rieuses et goélands bruns... On peut découvrir seul, ou bien avec MNE qui organise des séances d'observation (tél. 02.43.02.97.56).

## Le chiffre hebdomadaire : 547 500 euros par mois

Pour 2003, si l'on additionne la partie fixe du salaire, la partie variable sur les résultats 2002 versés en 2003, les jetons de présence touchés pour la participation aux conseils de leur groupe et de ses filiales, enfin les avantages en nature, le PDG de l'Oréal, Lindsay Owen-Jones, a perçu 547 500 euros par mois (soit près de 3 600 000 F).

Question : une fois payés les impôts, cela correspond à combien de fois le SMIC ?

La rémunération de Lindsay Owen-Jones est certes la plus élevée parmi les trente-cinq plus grandes entreprises françaises dont on dispose de données, mais la moyenne mensuelle s'établit tout de même à 167 000 euros (soit à quelque 1 100 000 F). Et encore, assure *Le Monde* (11 mai 2004), en dépit des obligations de transparence, ces chiffres ne donnent qu'une partie des rémunérations...

Au vu des performances économiques et boursières des groupes, s'interroge *Le Monde*, les dirigeants méritent-ils de tels émoluments ?



## Nous avons reçu

**Institut national de la statistique et des études économiques Pays de la Loire (INSEE), Informations statistiques.**

- « Près de 1 400 000 emplois », n° 114, mai 2004 (1 p.).

**Institut national de la statistique et des études économiques Pays de la Loire (INSEE), Dossier.**

- « Atlas des populations immigrées de la région Pays-de-la-Loire », n° 8, janvier 2004 (15 p.).
- « Tableaux économiques des Pays de la Loire – Edition 2003-2004 », n° 9, avril 2004 (241 p.).

**Institut national de la statistique et des études économiques Pays de la Loire (INSEE), Etudes.**

- « La filière bois en Pays-de-la-Loire », n° 25, mai 2004 (4 p.).

**Conseil économique et social, Avis et rapports, éd. des Journaux officiels.**

- « Les relations économiques et culturelles entre la France et l'Inde », étude présentée par Georges Abadie, n° 11, 2004 (166 p.).

## La pensée hebdomadaire

Imaginer que chaque matin, une banque vous ouvre un compte de 86 400 euros. Simplement, il y a deux règles à respecter.

La première règle est que tout ce que vous n'avez pas dépensé dans la journée vous est enlevé le soir. Vous ne pouvez pas tricher, ne pouvez pas le virer sur un autre compte, ne pouvez plus le dépenser, mais chaque matin, au réveil, la banque vous rouvre un nouveau compte, avec à nouveau 86 400 euros pour la journée.

Deuxième règle : la banque peut interrompre ce « jeu » sans préavis. A n'importe quel moment elle peut vous dire que c'est fini, qu'elle ferme le compte et qu'il n'y en aura pas d'autre.

Que feriez-vous ? A mon avis, vous dépenseriez chaque euro à vous faire plaisir, et à offrir quantité de cadeaux aux gens que vous aimez. Vous feriez en sorte d'utiliser chaque euro pour apporter du bonheur dans votre vie et dans celle de ceux qui vous entourent.

Cette banque magique, nous l'avons tous, c'est le temps !

Chaque matin, au réveil, nous sommes crédités de 86 400 secondes de vie pour la journée et, lorsque nous nous endormons le soir, il n'y a pas de report. Ce qui n'a pas été vécu dans la journée est perdu, hier vient de passer.

Chaque matin, cette magie recommence. Nous jouons avec cette règle incontournable : la banque peut fermer notre compte à n'importe quel moment, sans aucun préavis ; à tout moment, la vie peut s'arrêter.

Alors qu'en faisons-nous de nos 86 400 secondes quotidiennes ?

« La vie est courte, même pour ceux qui passent leur temps à la trouver longue »... alors, profitez-en !

Nadine, infirmière.